



« **Le CHABOT** »

Varilhes le 17 novembre 2016.

Association Agréée de **Protection des Rivières Ariégeoises**

À

Monsieur le Directeur
Départemental des Territoires
DDT
Service SPEMA- EAU
A l'attention de Monsieur Riéra

Monsieur le Directeur,

Je tiens à vous signaler un dépôt de fumier rive droite le long de la rivière Arac situé à peu près à 100 mètres en aval du pont direction SOULAN.

En effet, comme vous pouvez le voir sur ces photos, ce dépôt est situé à proximité du cours d'eau et dans une forte pente.

Les jus émanant de ce dépôt lors de fortes pluies, s'écouleront rapidement dans le cours d'eau.



Figure 1 dépôt de fumier rive droite entre 10 et 15 mètres de l'ARAC



Endroit sur la carte IGN



Figure2



Figure 3

Notre association de protection des rivières Ariégeoises « le Chabot » tenait à vous informer concernant ces dépôts en bordure de cours d'eau.

Dans l'attente, je vous saurais gré Monsieur le Directeur de saisir vos services concernés de la Police des Eaux et des Milieux Aquatiques pour régler au mieux ce problème.

Copie : ONEMA

le Président
Bernard DANJOIE

Bernard Danjoie
